

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM

SÉANCE DU 11 JUIN 2025

Date de la convocation
Le 5 juin 2025



EFFECTIF LEGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le onze juin à dix-neuf heures et zéro minute, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Capinghem, sous la présidence de Vincent DUCOURAU, Maire,

Etaient présents : V. DUCOURAU, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, G. TRAPASSO, S. DUMORTIER, G. OUDAERT, F. VAN LAETHEM, M. BILLOIR, N. ROUBAUD, A. KIMOUR, J. AGNIERAY

Etaient absents : Ch. MATHON, C. CABY

Ont donné pouvoir : F. TREDEZ > pouvoir à S. DUMORTIER, P. MOUCHON > pouvoir à T. WIDHEN, K. UDRY > pouvoir à A. KIMOUR, J. BAUDOUIN > pouvoir à M.C FICHELE,

Quorum : Oui

Secrétaire de séance : M.C FICHELE

OBJET : modification des tarifs de la restauration scolaire et périscolaire

Numéro de la délibération : CM2506-D15

Sur rapport de Monsieur Vincent Ducourau, Maire de Capinghem, et d'Antoine Tricoit, adjoint à l'École, au périscolaire, à l'enfance et à la jeunesse,

Afin d'instaurer la tarification sociale dans le cadre du dispositif « cantine à 1 € », il est nécessaire de modifier les tarifs de la restauration scolaire et périscolaire.

En effet, la commune doit respecter les conditions suivantes :

- Le service de restauration scolaire doit proposer au moins **3 tranches de tarification**, soit trois tarifs distincts, en fonction des revenus ou quotient familial, dont au moins un inférieur ou égal à 1€, pour les familles dont le QF (Quotient Familial) est de 1 000 € au maximum, et un supérieur à 1€.
- Les repas concernés sont ceux des **élèves de toutes les écoles du 1er degré** (maternelles / élémentaires), qu'ils résident ou non dans la commune.
- Une délibération du conseil municipal ou communautaire fixe cette tarification sociale avec une durée **fixée** ou **illimitée**.

Pour bénéficier de ce dispositif, la commune doit modifier la tarification sociale afin de répondre aux critères d'éligibilité.

Monsieur le Maire profite de la modification des tarifs pour appliquer un tarif spécifique concernant les PAI (Projet d'Accueil Individualisé). C'est un document qui formalise les aménagements prescrits par le médecin pour la poursuite de la scolarité en milieu ordinaire

Monsieur le Maire propose d'appliquer à compter du 1er septembre 2025, pour la restauration scolaire, la tarification suivante :

Proposition de la grille tarifaire 2025-2026 :

	Capinghemmois				Extérieurs (QF < à 1000)	Extérieurs (QF à partir de 1000)
	Tranche A QF 0-499	Tranche B QF 500- 999	Tranche C QF 1000- 1499	Tranche D QF et +		
Restauration scolaire (dispositif cantine à 1€) <i>Tarif au repas</i>	1 €	1 €	4,00 €	4,75 €	1 €	5 €
Restauration périscolaire (mercredi) <i>Tarif au repas</i>	2,50 €	3,25 €	4,00 €	4,75 €	5,00 €	
Projet d'Accueil Individualisé <i>Tarif pour encadrement seul hors repas</i>	1 €					
Garderie périscolaire et extrascolaire <i>Tarif à la séance</i>	1,00 €	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2,00 €	
Ateliers périscolaires "Projet Educatif Global" <i>Tarif à la séance</i>	1,00 €	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2,00 €	
Etudes dirigées <i>Tarif à la séance</i>	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2,00 €	2,25 €	
Accueil périscolaire du mercredi <i>Tarif à la demi-journée</i>	2,00 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €	4,00 €	
Accueils de loisirs extrascolaires <i>Tarif à la semaine, repas et sortie inclus</i>	35,00 €	45,00 €	55,00 €	65,00 €	70,00 €	
Sortie périscolaire <i>Tarif à la sortie</i>	7,00 €				9,00 €	
Sortie ados <i>Tarif à la sortie</i>	25,00 €				30,00 €	
Mini-camp <i>Tarif pour 5 jours et 4 nuits, transport, repas et hébergement inclus</i>	100,00 €				150,00 €	

RAPPEL : Grille tarifaire 2024-2025

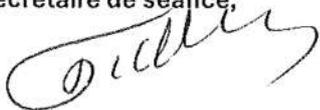
	Capinghemmois				Extérieurs
	Tranche A QF 0-499	Tranche B QF 500- 999	Tranche C QF 1000- 1499	Tranche D QF 1500 et +	
Restauration périscolaire <i>Tarif au repas</i>	2,50 €	3,25 €	4,00 €	4,75 €	5,00 €
Garderie périscolaire et extrascolaire <i>Tarif à la séance</i>	1,00 €	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2,00 €
Ateliers périscolaires "Projet Educatif Global" <i>Tarif à la séance</i>	1,00 €	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2,00 €
Etudes dirigées <i>Tarif à la séance</i>	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2,00 €	2,25 €
Accueil périscolaire du mercredi <i>Tarif à la demi-journée</i>	2,00 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €	4,00 €
Accueils de loisirs extrascolaires <i>Tarif à la semaine, repas et sortie inclus</i>	35,00 €	45,00 €	55,00 €	65,00 €	70,00 €
Sortie périscolaire <i>Tarif à la sortie</i>	7,00 €				9,00 €
Sortie ados <i>Tarif à la sortie</i>	25,00 €				30,00 €
Mini-camp <i>Tarif pour 5 jours et 4 nuits, transport, repas et hébergement inclus</i>	100,00 €				150,00 €

Le conseil municipal décide de l'adopter.

Résultat du vote : Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0 Unanimité : 16

Certifié conforme,
 Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

M.C FICHELLE,
 Secrétaire de séance,



Le président de séance,

Vincent DUCOURAU
 Maire de Capinghem,

M.C FICHELLE, 1^{er} adjointe,
 Par délégation du Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 08/07/25

